

OBJECTIFS

- Une formation animée par nos experts et vous permettant d'échanger avec vos Pairs sur les sujets de votre quotidien
- Actualisation et approfondissement des vos connaissances
- Respect des nouvelles obligations de formation depuis le 01 janvier 2021
- Continuez à développer votre activité
- Savoir s'adapter et se renouveler en période de crise
- Obtention de votre attestation

CONTENU DE LA FORMATION

7 Ateliers interactifs

sous forme de Classes Virtuelles de 2 heures

ATELIER 1

La déontologie (définition, les bases légales ; LOI Hoguet et Code de déontologie, la mise en pratique de la déontologie, le rôle du Conseil National de la Transaction et Gestion Immobilière, la législation sur anti blanchiment et financement du terrorisme, le Règlement Général sur la Protection des Données, les sanctions en cas d'infraction)

ATELIER 2

La non discrimination d'accès au logement (l'environnement légal, la matérialisation d'une discrimination, agir contre la discrimination)

ATELIER 3

La Conformité juridique d'une Agence immobilière (rappel de la Loi Hoguet, code de déontologie, les devoirs de conseils et d'information, le droit à honoraires, réglementation des mandats, affichage des honoraires, la publicité d'un bien à vendre, le bon de visite et comptes rendus des visites, les diagnostics obligatoires)

ATELIER 4

La fiscalité immobilière (l'imposition sur le revenu, les revenus fonciers, la rentabilité d'un investissement immobilier, le régime des plus values, les droits de mutations, la location meublée, l'IFI)

ATELIER 5

Les acteurs du marché et les modalités d'acquisition des biens immobiliers (les différents types de prêts, les différents mode d'acquisition et de détention d'un bien)

ATELIER 6

L'achat et la détention d'un bien immobilier (les différentes modalités d'acquisition, régime de l'indivision, le démembrement, SCI aspect fiscal et juridique, les différents modes de financement, les assurances liées à l'achat et à la gestion d'un bien immobilier, la garantie décennale)

ATELIER 7

Les apports de la loi ELAN (sur les différentes règles de planification urbaine, les évolutions du droit de l'aménagement urbain, les évolutions relatives aux lotissements, la réforme du droit des copropriétés, les impacts de la loi ELAN sur les autorisations de l'urbanisme, les nouvelles règles de contrôles, la réforme du contentieux du droit de l'urbanisme, la lutte contre les recours abusifs)

Quiz final en fin de Formation

PODCAST sur application mobile

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Interactivités, session scindée, sondages, exercices, klaxoon, podcast de synthèse par atelier et ancrage via notre app my-T

PUBLICS

Tout collaborateur ayant une carte professionnelle immobilière ou mandaté par le titulaire d'une carte professionnelle immobilière

PRÉREQUIS

Être titulaire de la Carte T, G ou S en vue de son renouvellement

ÉVALUATION

Quiz final et obtention du certificat pour la CCI

FORMATEURS

Nos formateurs sont tous issus du monde de la banque, de l'assurance et de l'immobilier (*Liste non exhaustive*)



COLAS
Pierre



POUPE
Pascal

DURÉE : 7 Ateliers de 2h au choix

MOYENS TECHNIQUES :

E-learning et formation distancielle : ordinateur, smartphone et internet

PRIX : Distanciel interactif
2h - 59 €

Pack complet 14h - 400 €

LIEU : À distance